

Programme de travail pour 2001

Introduction
Conditions de vie
Conditions de travail
Relations industrielles
Thèmes transversaux
Activités de développement
Information et communication
Observatoire européen du changement
Évaluation extérieure de la Fondation

Annexe: Liste de projets pour 2001

La Fondation est un organe autonome de l'Union européenne, créé pour aider à la formulation de politiques futures sur les problèmes liés au travail et à la santé. Pour toute information supplémentaire, adressez-vous sur le site web de la Fondation à <http://www.eurofound.ie>.



FONDATION EUROPÉENNE
pour l'amélioration des conditions de vie et de travail



Introduction

Voici le premier rapport annuel de travail basé sur le nouveau programme quadriennal 2001-2004 intitulé "Analyser et anticiper les changements pour soutenir les progrès socio-économiques". Il sera forcément nécessaire de terminer une partie des travaux entrepris dans le cadre du programme 1997-2000, notamment dans le domaine de la diffusion des résultats de cette période, mais, par ailleurs, le travail des quatre années à venir sera articulé autour des principes directeurs du nouveau programme:

- développement et renforcement des principaux domaines d'activité: recherche/développement, débat/discussion, information/diffusion;
- consolidation des domaines clés d'expertise (conditions de travail, conditions de vie et relations industrielles) en tenant compte, de façon cohérente, systématique et régulière, des priorités thématiques mentionnées ci-après:
 - promouvoir un emploi de meilleure qualité,
 - augmenter l'égalité des chances pour les hommes et les femmes,
 - gérer la diversité,
 - soutenir l'insertion sociale,
 - examiner l'évolution de l'utilisation du temps;
- développement et mise en œuvre de programmes de recherche moins nombreux mais plus approfondis;
- renforcement du rôle de la Fondation en tant que forum de discussion;
- développement d'une stratégie de communication cohérente;
- renforcement de la responsabilité, de la transparence et de la rentabilité;
- prise en charge des grands changements survenus dans l'Union européenne.

Ce premier programme de travail développé sous ces auspices établira des bases qui permettront d'atteindre des résultats et des perspectives, sur quatre ans, qui prennent bien en compte les objectifs susmentionnés.

Chacun des trois domaines clés devra:

- développer de nouveaux instruments de suivi ou réévaluer les instruments existants, s'assurer qu'ils sont facilement accessibles et qu'ils ont un impact bénéfique mutuel sur les différents domaines;
- formuler des initiatives de recherche stratégique, en s'appuyant sur les travaux antérieurs de la Fondation, le cas échéant;
- contribuer à l'activité de développement transversal, en observant initialement les implications qu'une société fondée sur la connaissance peut avoir sur les conditions de travail, les conditions de vie et les relations industrielles.

En ce qui concerne les pays candidats à l'adhésion, la Fondation les inclura progressivement dans son travail. Cette approche permettra d'enrichir les connaissances de la Fondation concernant ces pays et aidera la Fondation et ses publics à être sensibilisés à l'égard des préoccupations et des problèmes qui risquent de se poser une fois qu'un pays candidat deviendra membre à part entière.

Le programme de communication, d'information et de diffusion soutiendra et améliorera le travail entrepris dans les domaines clés, afin de produire une gamme de produits appropriés pour les différents publics, répondant aux besoins d'information spécifiques des décideurs politiques, plus particulièrement au niveau de l'UE, à travers l'utilisation efficace de moyens électroniques et l'usage croissant de réseaux avec d'autres organismes compétents.




Conditions de vie

Présentation

Le travail dans ce domaine clé aura pour but d'améliorer la visibilité et l'identité des activités de la Fondation relatives aux conditions de vie. Pour atteindre cet objectif, il conviendra de pratiquer une communication active et d'analyser à nouveau les résultats des travaux de recherche terminés et en cours, pour soutenir et stimuler le débat sur les conditions de vie entre les principaux acteurs sociaux, en portant une attention particulière aux besoins des partenaires sociaux. En 2001, l'accent sera spécialement mis sur la recherche d'approches permettant de suivre les tendances et les évolutions relatives aux conditions de vie et à la qualité de vie, dans la perspective d'utiliser de nouveaux instruments de suivi en 2002. En 2001, un modeste programme de recherche stratégique débutera, qui sera en rapport avec l'amélioration des conditions de vie et les principaux thèmes des activités de suivi.

Activités de suivi

Compte tenu de la vaste portée de ce domaine d'activité et du nombre important d'organismes impliqués dans la documentation des différents aspects des conditions de vie, il est essentiel que la Fondation se consacre plus particulièrement à des éléments distincts qui concernent et intéressent largement ses principaux publics. À cet égard, dans le programme quadriennal, l'accent est mis sur la nécessité de remédier aux disparités en matière de conditions de vie et d'étudier la relation dynamique existant entre les conditions de vie et l'environnement, en pleine évolution, de l'emploi et de la protection sociale.

La qualité de vie des citoyens européens sera au centre des travaux menés par la Fondation. Les principaux aspects de cette qualité de vie sont les options et les chances de participation à la vie

économique et sociale. Le programme de travail de la Fondation étudiera les schémas de participation à l'emploi et à la vie de la collectivité, et l'accent sera particulièrement mis sur les facteurs clés qui facilitent ou limitent la participation. Ces facteurs clés, soulignés dans le programme quadriennal, incluront à la fois les politiques et les préférences relatives à l'accès au marché du travail, à l'éducation, à la santé, aux services sociaux et autres services publics.

La documentation sur la qualité de vie, la participation à la vie économique et sociale, et sur les obstacles et les préférences en matière de participation, sera basée à la fois sur des données statistiques normalisées et sur des données d'enquêtes. Les données disponibles aux niveaux européen, national et régional seront examinées, et les nouveaux besoins en information seront définis. Une attention particulière sera portée aux autres initiatives, au niveau de l'UE, pour le développement d'indicateurs structurels et de données de référence, à la fois pour le rapport de synthèse faisant suite au sommet de Lisbonne et pour d'autres activités de suivi telles que le rapport annuel sur la situation sociale. Les différentes techniques de mesures des principales variables (telles que l'insertion sociale, la satisfaction à l'égard des services, l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle, le niveau de vie et de bien-être subjectif) seront évaluées afin d'établir un recueil de données adéquat pour les besoins du programme de la Fondation.

Au cours de l'année 2001, la Fondation impliquera des experts et des décideurs politiques dans le processus de définition des principaux éléments et facteurs influençant les conditions de vie. Des concepts fondamentaux seront définis, et des inventaires des instruments de suivi seront préparés. Un certain nombre de séminaires seront organisés avec les parties prenantes de la Fondation et d'autres utilisateurs d'information du programme sur les conditions de vie tels que les ONG au niveau européen.

Ce travail de développement donnera lieu à une série de publications imprimées ou électroniques, et surtout à un projet de collecte de données qui sera mené en 2002. Tous les thèmes transversaux seront abordés dans le cadre du développement des instruments de suivi.

Recherches stratégiques

Au cours de cette première année du programme quadriennal 2001-2004, les activités de suivi auront tendance à monopoliser l'attention. Néanmoins, deux initiatives de recherche sont proposées, en rapport avec les priorités du programme quadriennal, concernant les liens existant entre les conditions de travail et les conditions de vie, et fondées sur le travail antérieur de la Fondation.

La responsabilité sociale des entreprises à l'égard de la société

Cette initiative développera deux des priorités définies après le sommet de Lisbonne: l'engagement des entreprises dans la collectivité locale et la relance économique; la promotion de pratiques acceptables du point de vue de l'environnement. Elle étudiera les concepts, les rapports et les mesures sur la responsabilité sociale des entreprises. Elle donnera lieu à des documents de réflexion, favorisera le débat avec les acteurs concernés, y compris les partenaires sociaux, les pouvoirs publics et les consommateurs.

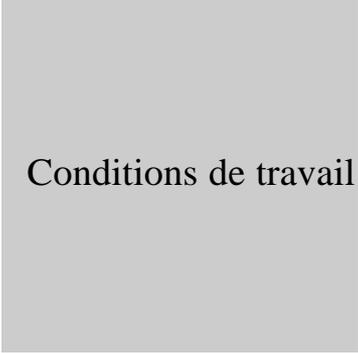


Le projet sera développé en coopération avec l'équipe "Conditions de travail", dans le cadre de son projet intitulé *"La responsabilité sociale de l'entreprise et les conditions de travail"*..

Vers une nouvelle organisation du temps pendant toute la vie active

Cette étude portera sur les nouvelles options telles que le congé de formation, l'interruption de carrière et le congé pour s'occuper d'une personne (par exemple éducation d'un enfant), qui permettent aux travailleurs de modifier l'équilibre entre le travail, la formation et l'éducation des enfants. Elle nécessite un travail de documentation et d'analyse de la bonne pratique dans les établissements des secteurs public et privé, tout en étudiant dans quelle mesure les politiques publiques, notamment en matière de protection sociale, soutiennent de telles initiatives.





Conditions de travail

Présentation

En 2001 et dans le domaine des conditions de travail, la Fondation finalisera l'exploitation des données de la troisième étude sur les conditions de travail et se fondera sur ses résultats pour alimenter le débat sur la santé et la sécurité au travail, la qualité de l'emploi, la faisabilité et la compétitivité. En ce qui concerne le suivi, la Fondation procédera à un tour d'horizon des conditions de travail en Europe sur dix ans.

Sur la base de ce travail, la Fondation développera son expertise et sa capacité d'analyse en collectant les données des études nationales sur les conditions de travail et en étendant et en renforçant son réseau d'experts. Elle entreprendra une étude de faisabilité sur le démarrage d'une enquête auprès des entreprises et la création d'un réseau d'entreprises en 2002.

Concernant la recherche, la Fondation entamera en 2001 des études sectorielles au niveau européen, prévues pour 2002, et commandera des travaux plus qualitatifs sur le temps de travail, la flexibilité et l'organisation du travail.

Activités de suivi

Suivi des conditions de travail (enquête sur les conditions de travail)

La Fondation exploitera les résultats de l'enquête européenne sur les conditions de travail 2000, basée sur six études en cours, sur le sexe, l'âge, les conditions de travail, le travail, le statut de l'emploi, les profils sectoriels, le temps de travail, l'organisation du travail et les conditions de



travail. Pour chacun de ces sujets, des analyses statistiques approfondies (analyse multivariable, régression) seront effectuées. Ces études, ainsi que d'autres rapports, qui seront produits en interne, iront directement alimenter le programme de recherche et les activités de communication décrites ci-après.

D'autres sources de données, tant internes qu'externes, seront prises en compte pour obtenir une présentation plus exhaustive des problèmes abordés:

- collecter des résultats d'autres études nationales et européennes (Eurostat);
- collecter des questionnaires provenant d'autres études nationales;
- développer le réseau d'experts sur les études;
- identifier des sources, décrire le type d'informations déjà collectées;
- réactiver le réseau sur les enquêtes par questionnaires.

Il est prévu d'élargir en 2001 l'enquête aux pays candidats. La méthodologie utilisée (échantillonnage, questionnaire) sera identique à celle adoptée pour la troisième enquête. Un rapport présentant les résultats sera émis en 2001.

Création d'un réseau d'entreprises pour analyser les politiques d'entreprise

En collaboration avec le domaine des relations industrielles, une nouvelle tâche sera entreprise afin d'explorer les paramètres nécessaires à la création d'un réseau d'entreprises et d'établir un panel qui fournira à la Fondation des informations régulières sur les politiques mises en œuvre au niveau de l'entreprise. Le réseau comprendra des représentants des employeurs et du personnel, des entreprises et des directeurs des ressources humaines.

La responsabilité sociale de l'entreprise et les conditions de travail

Le rapport Gyllenhammer intitulé "Gérer le changement: rapport définitif du groupe à haut niveau sur les implications économiques et sociales du changement industriel" (novembre 1998) a souligné quelques problèmes de restructurations industrielles. L'Agenda pour la politique sociale et la déclaration finale du sommet de Lisbonne de mars 2000 ont souligné l'importance de la responsabilité sociale des entreprises pour relever les défis de la compétitivité économique et du progrès social. La Commission prépare en ce moment un livre vert sur le sujet.

Dans ce contexte, et en complément au projet de recherche dans le domaine des conditions de travail intitulé "La responsabilité sociale des entreprises à l'égard de la société", la Fondation étudiera et décrira dans une première phase des politiques d'entreprise visant à mettre en œuvre la responsabilité sociale dans le domaine des conditions de travail et d'emploi.

L'étude insistera sur les mécanismes mis au point pour mesurer et évaluer les objectifs et les résultats développés par des entreprises pour appliquer de telles stratégies.

Recherches stratégiques

Suivi des conditions de travail (enquête sur les conditions de travail, études sectorielles)

Les profils sectoriels qui se dégagent des études sur les conditions de travail serviront de point de départ pour la discussion et la sélection d'études plus détaillées en 2002. Ces études détaillées iront également alimenter l'Observatoire européen des relations industrielles (EIRO). La sélection des secteurs se fera en étroite relation avec le conseil d'administration par l'intermédiaire du comité consultatif des conditions de travail.

La méthodologie pour établir les profils sectoriels prendra en compte à la fois des données quantitatives et des données qualitatives aux niveaux sectoriel, national et européen. Les points de vue des acteurs clés aux niveaux national et européen (organisations d'employeurs, syndicats, autres experts, pouvoirs publics et organismes spécialisés) seront également recueillis et analysés.

Flexibilité

La Fondation prévoit une revue bibliographique (émanant de la Fondation et de sources extérieures) concernant l'impact de tous les aspects de la flexibilité sur la vie professionnelle et la vie extraprofessionnelle.

L'étude portera sur les résultats et contribuera à l'élaboration d'un cadre analytique. Cela servira également à identifier les besoins et les lacunes pour préparer d'autres activités dans ce domaine.

Organisation du travail et conditions de travail

Dans ce projet, les recherches internes et externes de la Fondation seront examinées afin de créer les liens entre organisation du travail et conditions de travail. Une revue bibliographique sur le lien entre l'organisation du travail et les conditions de travail sera commandée pour documenter la conférence sur la qualité du travail/la qualité de l'emploi, qui doit avoir lieu sous la présidence belge.

L'étude portera sur les résultats et contribuera à l'élaboration d'un cadre analytique. Cela servira également à identifier les besoins et les lacunes pour préparer d'autres activités dans ce domaine. Il est également prévu d'apporter une contribution à la présidence belge sur la qualité de l'emploi en septembre 2001.

Protection sociale et conditions de travail

La Fondation procédera à une étude sur les recherches récentes (internes et externes) portant sur l'impact des conditions de travail (comme le travail flexible) sur la protection sociale en 2001.

L'étude portera sur les résultats et contribuera à l'élaboration d'un cadre analytique. Cela servira également à identifier les besoins et les lacunes pour préparer d'autres activités dans ce domaine. Il est également prévu de créer un réseau d'experts sur la protection sociale.





Relations industrielles

Présentation

Le programme de travail proposé pour l'année 2001 met l'accent sur trois domaines prioritaires: l'évolution industrielle et la restructuration des entreprises, l'eupéanisation/la mondialisation des relations industrielles et l'incitation au dialogue social. Il sera réalisé à l'aide des mécanismes de suivi existants et nouveaux et par le biais des projets de recherche stratégique choisis. Une attention particulière sera portée aux actions suivantes: intégrer les instruments de suivi, étendre leurs activités de suivi et étudier dans quelle mesure ils peuvent faciliter les activités de recherche. L'EIRO continuera à fournir des informations sur les changements en matière de relations industrielles, tandis que les comparaisons entre pays seront consacrées aux sujets les plus importants au niveau européen. Le travail sur les glossaires des relations industrielles sera poursuivi avec l'adjonction en 2001 de la version suédoise. En 2002, la série sera complétée par le volume finlandais. La base de données sur les comités d'entreprise européens fournira davantage d'informations sur les accords récents.

Concernant le travail à entreprendre, il s'agira de renforcer les activités de recherche qui sont du ressort des domaines prioritaires susmentionnés, par exemple la modernisation des relations industrielles, la préparation à l'introduction de l'euro et la restructuration des entreprises (l'eupéanisation des relations industrielles), les évolutions au niveau des comités d'entreprise européens, l'emploi, la flexibilité et la négociation collective (pactes pour l'emploi et la compétitivité ou PEC) et la participation des salariés, avec l'accent mis sur leur participation financière.

Par ailleurs, le domaine des relations industrielles contribuera à faciliter et à favoriser la fonction du débat au niveau de l'UE, grâce aux activités de communication et de diffusion portant sur les

résultats des récents travaux. Des notes d'information seront rédigées afin d'assister encore davantage les institutions européennes et autres décideurs au niveau de l'UE ainsi qu'au niveau national.

Activités de suivi

Dans le cadre des activités de suivi en ce qui concerne les relations industrielles, un groupe de travail conjoint (EIRO, glossaires, projets sur les comités d'entreprise européens) entreprendra des activités concrètes pour améliorer les liens et la synergie entre les divers outils de suivi.

Observatoire européen des relations industrielles (EIRO)

Afin d'améliorer la qualité de tous les produits de l'EIRO, la Fondation propose d'examiner la qualité de leur contenu ainsi que leurs aspects techniques. Un groupe spécial, constitué de membres du comité directeur et de représentants des principaux usagers cibles, sera chargé d'apporter sa contribution sur les questions de qualité relatives à l'EIRO. L'amélioration du site web EIROOnline, sur le plan technique, sera également entreprise. Par ailleurs, pour rendre la base de données plus conviviale, une approche plus thématique sera développée. Parallèlement, des plans de gestion de la qualité seront introduits en 2001 pour tous les contractants.

Les études comparatives, grande spécialité de l'EIRO, seront poursuivies dans le cadre des travaux de recherche de base, pour aider les autres activités de recherche de la Fondation et mieux suivre les principales évolutions en matière de relations industrielles. On étudiera la possibilité d'inclure dans le rapport annuel de l'EIRO des informations sur les grands développements intervenus en matière de relations industrielles dans les pays candidats, les États-Unis et le Japon. En fonction des possibilités de financement, la Fondation s'efforcera d'étendre l'EIRO aux pays candidats à l'adhésion.

Glossaires européens des relations industrielles

En 2001, l'édition internationale du volume suédois sera finalisée et le volume finlandais sera préparé. Les éditions dans la langue du pays pour le Danemark et l'Autriche seront préparées.

Comités d'entreprise européens

De nouveaux accords seront entrés dans la base de données sur les accords des comités d'entreprise européens.

Création d'un réseau d'entreprises pour analyser les politiques d'entreprise

Dans le domaine des conditions de travail, une nouvelle tâche sera entreprise afin d'explorer les paramètres nécessaires pour la création d'un réseau d'entreprises et d'un panel qui fournira à la Fondation des informations régulières sur les politiques mises en œuvre au niveau de l'entreprise. Le réseau intégrera des représentants des employeurs et du personnel, des entreprises et des directeurs des ressources humaines.



Recherches stratégiques

Européanisation des relations industrielles

Ce projet a pour objectif de traiter les aspects concernant la modernisation des relations professionnelles et le rôle des partenaires sociaux dans un environnement de relations industrielles en pleine évolution dans l'Union européenne.

Les mutations industrielles et les restructurations d'entreprises sont dues à la réalisation du marché unique de l'Union européenne, à la mise en place de l'Union économique et monétaire (euro), aux fusions et aux rachats d'entreprises, ainsi qu'au processus de mondialisation. Ces changements dans l'environnement des relations industrielles, qui peuvent être observés dans une large mesure grâce à l'EIRO (voir les études comparatives récentes sur l'eupéanisation des relations industrielles et sur la politique salariale et l'UEM), soulèvent des questions quant au rôle traditionnel des partenaires sociaux. Des études de cas seront effectuées en 2001 pour couvrir ces aspects ainsi que le développement d'une analyse et d'une méthodologie des concepts.

Pactes pour l'emploi et la compétitivité (PEC)

Un document de réflexion sera préparé, en s'appuyant sur les rapports existants de la Fondation et sur les résultats des recherches effectuées sur ce sujet par d'autres institutions européennes et organismes nationaux.

Participation financière

Des études de recherche sur la participation financière dans les entreprises européennes seront lancées. La Fondation procédera également à une étude bibliographique et au développement d'un concept et d'une méthodologie pour le travail de recherche dans les États membres.

Comités d'entreprise européens

À la suite des résultats des études de recherche sur le fonctionnement des comités d'entreprise européens commandées à la fin de 2000, des études de cas commenceront en 2001.





Thèmes transversaux

Des thèmes transversaux ont été insérés dans le cadre du programme quadriennal 2001-2004 de la Fondation. Il s'agit d'abord d'améliorer la cohérence et d'apporter une approche intégrée dans les trois domaines: conditions de travail, relations industrielles, conditions de vie. Les thèmes suivants sont prioritaires pour la Fondation:

- promouvoir l'emploi de meilleure qualité;
- renforcer l'égalité des chances entre hommes et femmes;
- gérer la diversité;
- soutenir l'insertion sociale;
- examiner l'évolution relative à l'utilisation du temps.

Ces thèmes seront explorés et développés en 2001. Au départ, les résultats provenant des travaux récents de la Fondation seront étudiés afin d'évaluer dans quelle mesure ils se rapportent aux problèmes spécifiques soulignés dans le programme quadriennal, pour chacun des thèmes transversaux.

Le travail à commander en 2001 et au-delà sera développé en tenant compte des thèmes transversaux et des problèmes spécifiques associés. La Fondation sera ainsi en mesure de contribuer plus efficacement au débat sur les problèmes à l'ordre du jour en matière de politique sociale.

Il est prévu de produire un certain nombre de documents de réflexion en 2001, qui mettront en lumière les principaux résultats du travail de la Fondation en rapport avec les thèmes transversaux.




Activités de développement

Conditions de travail, conditions de vie et relations industrielles dans la société cognitive

La Fondation a l'intention de se concentrer, des points de vue des conditions de vie, des conditions de travail et des relations industrielles, sur les implications probables du développement à long terme de la société basée sur la société cognitive. Les points suivants feront l'objet d'une attention particulière: les inégalités sociales potentielles, par exemple dans l'accès aux informations électroniques, le risque de voir apparaître de nouveaux problèmes en matière de santé au travail et de qualité du travail, ainsi que les problèmes spécifiques aux relations industrielles, liés au développement de la société de l'information.

L'approche sera fortement intégrée au niveau des trois domaines clés, les équipes de projet s'appuyant sur l'expertise existant dans leurs rangs et au sein de la direction générale de l'emploi et des affaires sociales de la Commission.





Information et communication

Ce programme soutiendra essentiellement le travail émanant des recherches sur les domaines clés, à savoir les conditions de travail, les conditions de vie et les relations industrielles. L'accent sera principalement mis sur les produits et les services (publications imprimées, électroniques, présentations, expositions, etc.) pour les principaux publics ciblés. Le message à livrer sera clair et répondra aux exigences des publics de la Fondation.

Les publications telles que BEST (Bulletin d'études européennes sur le temps), le rapport annuel de l'EIRO, EIRObserver et les brochures publicitaires refléteront les différents thèmes transversaux.

Conditions de vie

Il existe un programme important de publications sur les projets récemment réalisés. En ce qui concerne les débats et les discussions à organiser sur la base de ce travail, la Fondation prévoit de les préparer en utilisant le plus possible le cadre défini par le programme quadriennal et les thèmes transversaux.

Les itinéraires de la cohésion sociale

La revue des travaux effectués par la Fondation dans le domaine de la cohésion sociale (1993-2000) se conclura par cinq documents d'orientation, rédigés spécifiquement sur les thèmes transversaux. Un symposium réunissant les principales parties prenantes, notamment les partenaires sociaux, est prévu pour le début de l'été.

Les services publics sociaux: qualité de la vie professionnelle et qualité du service

Une conférence de la présidence suédoise sur les services sociaux en Europe aura lieu à Göteborg en juin 2001, avec la participation du gouvernement suédois, du réseau social européen et le

soutien de la Commission. La Fondation contribuera à la présentation d'un document et à la préparation d'un atelier sur la recherche en matière de services sociaux publics.

La coordination dans les démarches intégrées sur l'aide sociale active et les politiques de l'emploi

Approches intégrées des politiques actives d'aide sociale et de l'emploi pour les personnes ayant un revenu minimal: atelier pour lancer le rapport européen à la fin de l'automne.

Emploi, famille et activités communautaires

L'emploi dans les services aux personnes: atelier conjoint avec la Commission; diffusion/débat des résultats dans des séminaires multinationaux.

Conditions de travail

Les activités de communication et d'information dans ce domaine seront axées sur la diffusion des résultats de trois études réalisées sur les conditions de travail pendant dix ans et sur l'organisation d'une conférence organisée conjointement avec la présidence belge. Des activités d'équipe seront également consacrées à la rédaction de synthèses et à un bulletin d'information.

Conférence de la présidence belge sur la qualité de l'emploi en Europe

Une conférence organisée conjointement avec la présidence belge de l'UE aura lieu en septembre 2001 sur la qualité du travail/la qualité de l'emploi. Cette conférence sera basée sur les résultats de recherche de la Fondation. La Fondation participera à la préparation du programme et des documents thématiques. De plus, elle prendra en charge les frais de certains participants invités à sa demande.

Bulletin d'information sur les conditions de travail

Deux bulletins d'information prototypes seront préparés en 2001 dans le cadre d'un contrat avec un journaliste spécialisé.

Troisième enquête européenne sur les conditions de travail: programme de diffusion

Diffusion des résultats d'études ou d'autres résultats de recherche en 2001 ainsi que des conférences de presse (dans certains États membres), interventions orales lors de conférences UE et ateliers sur ce sujet.

Études sur le temps

Les travaux sur le temps de travail comprendront: la participation à l'étude sur le temps commandée en 2000, l'exploitation de cette étude et une mise à jour des règlements sur le temps de travail basée sur quinze documents nationaux préparés en 2000 dans le cadre de l'étude sur les scénarios d'emploi du futur.

Promouvoir l'égalité sur le lieu de travail

En 2001, il est prévu de mettre au point et de diffuser le rapport de synthèse basé sur les rapports nationaux réalisés en 2001.

Emplois dans les microentreprises dans l'UE

Synthèse des documents nationaux et diffusion.

Le travail temporaire

La synthèse des rapports nationaux réalisés en 2000 sera finalisée et diffusée.

Relations industrielles

Plusieurs activités de diffusion en rapport avec les projets susmentionnés au point 4 seront diffusées en 2001. En outre, la visibilité des projets en matière de relations industrielles sera renforcée à l'aide de démonstrations (à la fois en interne, pour les visiteurs de la Fondation, et en externe) des instruments de suivi dans des événements organisés pour les activités de recherche.

Les emplois dans les microentreprises

Diffusion des résultats de l'étude bibliographique effectuée en 2000.

Conférence annuelle

Préparatifs de la première conférence annuelle, qui aura lieu en 2002.

Activités générales d'information et de communication

Programme de commercialisation

Le développement d'un programme de commercialisation contribuera à assurer une meilleure visibilité de la Fondation à l'intention de ses publics ciblés et à la construction/la consolidation d'alliances stratégiques et d'interactions mutuellement bénéfiques, à la fois avec d'autres organismes de l'UE et avec les partenaires sociaux ainsi que d'autres organismes compétents dans tous les États membres de l'UE.

Le programme de commercialisation s'appuiera sur l'activité antérieure et développera de nouvelles initiatives pour communiquer directement avec les principaux publics de la Fondation, en combinant différents instruments et différentes approches de commercialisation.

Programme de presse

Il viendra en support des objectifs de communication et d'information du programme quadriennal de roulement, qui consistent notamment à:

- communiquer régulièrement avec les publics ciblés;
- développer des produits d'information et des véhicules de communication;
- promouvoir le profil de la Fondation en tant que centre d'expertise;
- établir des alliances stratégiques avec les intermédiaires de l'information;
- suivre et évaluer le programme de presse.



Le bureau de presse élaborera et gèrera une stratégie assurant la mise à jour des actualités de la Fondation. Deux grandes voies seront suivies à cet effet: la production de supports d'actualité propres à la Fondation (communiqué et une section «Actualité» sur le site web) et l'utilisation des médias (supports imprimés, radiodiffusion, voie électronique).

Programme multilingue de publication

La politique de la Fondation en matière de publication sera modernisée et modifiée de façon à intégrer les nouvelles priorités du programme quadriennal de roulement. De plus, l'utilisation des nouveaux supports de publication électronique donnera lieu à un nouveau panachage entre les différents formats de publication (impression sur papier, édition électronique, expositions, démonstrations).





Observatoire Européen du changement

Le programme 2001-2004 fait spécifiquement référence au fait que la Commission européenne invite la Fondation à mettre en place un système d'information approprié sur le changement, qui pourrait également être un forum d'échanges. Cette initiation est appuyée par les partenaires sociaux européens et le Parlement européen.

Cet observatoire aura pour but d'aider les partenaires sociaux, les entreprises, les autorités nationales et locales et les institutions européennes à comprendre et à anticiper les changements grâce à des informations fiables et objectives sur les principaux vecteurs de changement.

L'observatoire servira le principe qui est au centre du programme 2001-2004 et qui s'intitule «*Analyser et anticiper les changements pour soutenir les progrès socio-économiques*».

Dans le contexte du travail de la Fondation, l'observatoire sera un outil transversal, qui viendra soutenir les trois domaines clés du travail de la Fondation: conditions de travail, relations industrielles et conditions de vie.

En 2001, la Fondation entreprendra des travaux de développement qui comprendront la mise en place d'un comité de pilotage qui aidera à formuler diverses hypothèses sur les influences du changement et les perspectives qui en découlent. Ce travail pourrait servir de base au développement ultérieur de l'observatoire au-delà de 2002 selon les ressources disponibles.

Toutes ces activités s'accompagneront d'un débat intensif au sein de la Fondation et entre la Fondation et ses parties prenantes.



Évaluation extérieure de la Fondation

Une évaluation extérieure permettra de déterminer dans quelle mesure la Fondation s'acquitte de son mandat et atteint ses objectifs [règlement (CEE) n° 1365/75 du Conseil et programmes de travail approuvés]. Elle facilitera les prises de décision relatives à l'organisation, grâce aux données précises et validées qui seront fournies sur le déroulement du travail de la Fondation, en vue de remédier aux problèmes et d'améliorer son efficacité. Elle permettra aussi d'optimiser l'affectation des ressources et d'assurer la responsabilité à l'égard des principales parties prenantes.

L'évaluation devra examiner comment et dans quelle mesure la Fondation s'acquitte de son mandat. Elle devra permettre de répondre aux questions suivantes:

- La Fondation a-t-elle contribué à la planification et à l'introduction de meilleures conditions de vie et de travail grâce à son action pour l'accroissement et la diffusion des connaissances susceptibles de favoriser ce développement?
- Quelle valeur ajoutée les activités de la Fondation ont-elles produit au niveau européen?
- Le contenu et les méthodes de diffusion de la connaissance satisfont-ils les besoins des publics ciblés par le travail de la Fondation?
- La Fondation a-t-elle géré ses ressources de façon rentable et efficace?

L'évaluation doit donc porter, dans une large mesure, sur l'usage efficace, en interne, de ses ressources financières et autres, ses relations avec ses utilisateurs et la qualité de son travail. La principale période à évaluer sera celle comprise entre 1997 et 2000, mais elle pourra être étendue dans certains cas, si cela s'avère nécessaire par souci de produire une évaluation de qualité.

Annexe

Liste de projets pour 2001

Conditions de vie

- 0194 Coordination sur les approches intégrées dans le domaine de l'aide sociale active et des politiques de l'emploi
- 0202 Emploi, famille et activités communautaires
- 0209 Les services publics sociaux: qualité de la vie professionnelle et des services
- 0220 Les itinéraires de la cohésion sociale
- 0222 Suivi des conditions de travail dans l'Union européenne
- 0223 La responsabilité sociale de l'entreprise
- 0224 Vers une nouvelle réorganisation du temps au travers de la vie professionnelle

Conditions de travail

- 0156 Suivi des conditions de travail (enquête sur les conditions de travail)
- 0201 Les emplois dans les microentreprises (voir également «Relations industrielles»)
- 0203 Le travail temporaire
- 0215 Promouvoir l'égalité des genres sur le lieu de travail
- 0225 Création d'un réseau d'entreprises pour analyser les politiques d'entreprise (voir également «Relations industrielles»)
- 0226 La responsabilité sociale de l'entreprise et les conditions de travail
- 0227 La flexibilité
- 0228 L'organisation du travail et les conditions de travail
- 0229 La protection sociale et les conditions de travail
- 0230 Conférence de la présidence belge sur la qualité de l'emploi en Europe

- 0231 Lettre d'information sur les conditions de travail
- 0232 Troisième enquête européenne sur le programme de diffusion des conditions de travail
- 0233 Études sur le temps
- 0234 Les conditions de travail des services en ligne

Relations industrielles

- 0116 Les comités d'entreprise européens
- 0118 Glossaires européens des relations industrielles et bases de données
- 0188 Observatoire européen des relations industrielles (EIRO)
- 0200 L'europanisation des relations industrielles
- 0201 Les emplois dans les microentreprises (voir également «Conditions de travail»)
- 0211 Les pactes pour l'emploi et la compétitivité
- 0218 La participation financière
- 0225 Création d'un réseau d'entreprises pour analyser les politiques d'entreprise (voir également «Conditions de travail»)

Activités de développement

- 0235 Les conditions de travail, les conditions de vie et les relations industrielles dans la société cognitive

Activités d'information et de communication

- 0169a Centre d'information
- 0169b Site *web* de la Fondation
- 0173a Photocomposition XML et impression des publications
- 0173b CD-ROM pour les centres européens de documentation
- 0173c Catalogue de publications
- 0173d Conception et édition
- 0180d Programme de diffusion
- 0180m Plan de marketing
- 0180p Programme de commercialisation
- 0192 Base de données «Ressource» (RDB)
- 0236 Base de données de terminologie

- 0237 Observatoire européen du changement (EMCC)

- 0221 Évaluation externe de la Fondation

Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Programme de travail pour 2001

2001 - 22pp. - 21cm x 29.7cm